



BUILD UP SKILLS

#emplois #métiers #formations

Travaillons ensemble à la haute performance de nos bâtiments



PROPOSITIONS D'ORIENTATIONS ET D'ACTIONS DE LA COMMUNAUTE BUS2 VERSION FR



Cofinancé par
l'Union européenne

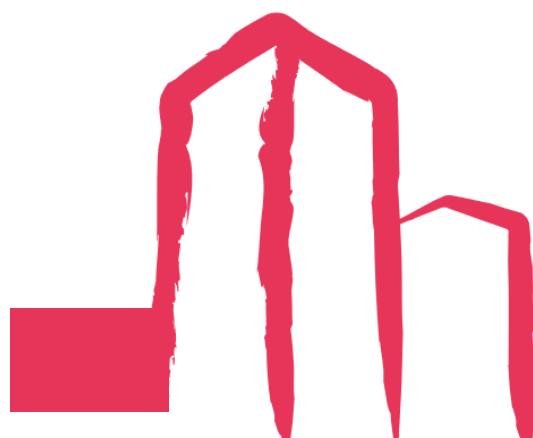




TABLE DES MATIÈRES

Introduction	3
Orientations et 17 propositions d'action	4
Axe 1 – Soutenir le marché de la performance en construction et en rénovation.....	5
Propositions d'actions	7
Axe 2 - Favoriser le recrutement et le maintien des actifs dans le secteur.....	10
Propositions d'actions	11
Axe 3 – Développer la formation	14
Propositions d'actions	15
Mise en œuvre des propositions BUS2	19
Conclusion	21



INTRODUCTION

La communauté BUS2 est un ensemble d'acteurs publics et privés de la chaîne de valeur du secteur du bâtiment, de l'emploi et de la formation : cols blancs et bleus, collectivités locales, organismes de formation, acteurs de l'immobilier... Cette communauté a été construite autour du projet Build Up Skills 2 coporté par ADEME et AVE, et de ses grandes étapes : diagnostic et propositions. BUS2 porte à la fois sur les parcs résidentiel et tertiaire, sur la rénovation performante mais aussi sur la construction neuve. Les nouveaux enjeux environnementaux et plus largement écologiques que doivent aborder ces filières, tels que l'adaptation, l'économie circulaire, ou encore la préfabrication hors site sont également pris en compte.

Sur la base d'un diagnostic¹ des atouts et des besoins en emplois, métiers et compétences paru en 2023 qui pose un cadre général pour des actions en faveur de la performance des bâtiments et s'inscrivant dans l'objectif de neutralité carbone en 2050 et du Fit for 55 en 2030, une série d'ateliers thématiques a été menée avec un grand nombre d'acteurs, pour identifier et formuler des actions à mettre en œuvre en vue de satisfaire les besoins de ressources humaines des différents corps de métiers jusqu'en 2030 et de développer le marché en soutenant la demande de performance.

Par ses propositions concertées et basées principalement sur des expériences réussies ou bonnes pratiques, l'écosystème BUS2 souhaite apporter des réponses concrètes aux défis auxquels est confronté le secteur : diminution progressive du nombre de professionnels dû entre autres aux départs à la retraite, tensions au recrutement pour répondre aux marchés, intégration dans les qualifications et les formations des enjeux énergétiques et écologiques du bâtiment (trajectoires nationales d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, vieillissement de la population), coordination des métiers et des savoir-faire, notamment sur les chantiers.

La valeur ajoutée du projet réside dans la dimension territoriale forte grâce à la participation de trois bassins d'emploi : Le Pays du Cambrésis, le Cotentin et le territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence. L'approche territoriale dans le projet BUS2 apparaissait comme essentielle pour s'assurer que la méthode de définition des besoins à l'échelle nationale, tant du côté de la demande de rénovation et de la construction neuve, que du côté de l'offre des professionnels, était adaptée et cohérente avec les réalités du terrain. De plus, la reproduction de l'exercice à l'échelle de 3 bassins d'emploi a permis d'estimer plus justement les besoins spécifiques de chaque territoire et d'identifier les expériences locales pertinentes à essaimer dans le reste du territoire national. Ces expériences et ces bonnes pratiques ont par ailleurs largement nourri le processus d'élaboration de ces orientations et ces propositions d'actions à l'échelle nationale.

3 axes structurent les propositions de la communauté BUS2 :

Axe 1 – Soutenir la demande de performance en construction et en rénovation

Axe 2 – Favoriser le recrutement et le maintien des actifs dans le secteur

Axe 3 – Développer la formation

Chaque axe dégage des grandes orientations et expose des propositions d'actions qui ont toutes été élaborées avec les acteurs du bâtiment (détaillées en annexe 1). Certaines actions proposées par BUS2 ont une portée nationale. D'autres actions nécessitent une mise en œuvre au plus près des marchés et de l'emploi. Le déploiement du projet BUS2 et de la méthode adoptée à l'échelle nationale, a permis de comprendre les besoins de coordination entre les différentes échelles administratives et politiques : Etat, Régions, intercommunalités, et entre les acteurs du territoire. Cela a renforcé notre compréhension de la gouvernance et des coopérations nécessaires à la bonne mise en œuvre de la transition écologique dans le secteur du bâtiment.

Plusieurs porteurs d'actions comme l'Etat, les collectivités territoriales ... souhaitent s'engager dans la mise en œuvre des propositions.

¹ <https://librairie.ademe.fr/urbanisme-et-batiment/6547-diagnostic-des-besoins-en-emplois-metiers-et-competences-du-batiment-jusqu-en-2030.html#:~:text=Le%20diagnostic%20publi%C3%A9%20en%202023,par%20rapport%20au%20niveau%5B%E2%80%A6%5D.> Ce diagnostic présente l'état des lieux des enjeux du secteur du bâtiment, des politiques stimulant la demande de rénovation performante ou de construction neuve, mais également des politiques publiques et des initiatives pour améliorer la formation initiale et continue et surmonter les freins au recrutement. Il propose enfin une estimation des besoins en emplois directs et indirects nécessaires à l'atteinte des objectifs énergétiques et climatiques nationaux



ORIENTATIONS ET 17 PROPOSITIONS D'ACTION

L'ensemble des propositions d'actions présentées ci-dessous sont le fruit d'un processus de concertation élargie qui s'est déroulée entre septembre 2023 et avril 2024. Les actions proposées sont rédigées telles que n'importe quel porteur de projet puisse s'en emparer pour la mettre à œuvre à son échelle.

CONCERTATION ET CONSULTATION NATIONALE

A l'échelle nationale, la phase de co-construction des propositions d'actions a été élaborée à partir d'une concertation élargie composée d'une douzaine d'ateliers collaboratifs et d'une vingtaine d'entretien. A l'issu des travaux, des propositions d'actions sous forme de fiche-action, ont été présentées à un public plus large sous forme d'une consultation nationale ; ouverte entre 15/12/2023 et le 15/01/2024. Les 230 contributions issues de cette démarche ont nourri et enrichies les fiche-actions.

17 propositions d'actions nationales sont rédigées dans des fiche-actions détaillées précisant les ressources estimées, les porteurs d'actions envisagés, les bénéficiaires directes sont toutes en annexe.

LA DEMARCHE SUIVIE DANS LES TERRITOIRES PARTENAIRES

Dans les 3 territoires qui ont suivi une démarche locale, en parallèle à la démarche nationale, des réunions en atelier, en groupes de travail ou en plénières ont été organisées entre septembre 2023 et mars 2024. Elles ont permis d'établir des consensus autour de fiches actions locales, qui en grande partie, constitue des adaptations des fiches-actions nationales.

Territoire de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence (AMP)

La Maison de l'Emploi Ouest Provence a organisé les réflexions et piloté les travaux du territoire AMP autour de 12 ateliers participatifs pour aboutir à un plan d'action partagé par tous les acteurs locaux. Au total 44 structures se sont impliquées dans le projet local.

Territoire du Pays du Cambrésis

La structure "Cambrésis-Emploi" qui porte le projet BUS2 sur le territoire a organisé 12 temps d'échanges sous formats variés tels que groupes de travail, petits déjeuners ou encore visite de chantier qui a conduit à l'élaboration de la feuille de route locale.

Territoire du Cotentin

5 Réunions se sont tenues, à la fois sur les aspects "développement du marché" et sur "Emploi et compétences".



AXE 1 – SOUTENIR LE MARCHE DE LA PERFORMANCE EN CONSTRUCTION ET EN RENOVATION

CONTEXTE ET ENJEUX

Pour permettre la structuration et l'organisation d'une offre professionnelle en mesure de répondre aux objectifs fixés en matière de transition écologique pour les bâtiments, il faut s'assurer que la demande de performance se structure en parallèle. Plus largement, c'est le marché qu'il convient de soutenir. C'est pourquoi les différents maîtres d'ouvrage sont concernés.

S'agissant de la demande de performance, chaque segment du parc de bâtiments comporte des enjeux et un contexte qui lui est propre.

Concernant le parc de logements tout d'abord, les enjeux diffèrent fortement entre le parc social et le parc privé. Les particuliers, qu'ils soient propriétaires d'un logement individuel ou en copropriété, doivent être accompagnés techniquement et financièrement de manière forte pour que la rénovation performante se mette en place à grande échelle. C'est le sens de la réforme de MaPrimeRénov' sur le pilier performance : le dispositif met en place le recours systématique à un accompagnement technique des ménages. Par ailleurs, des bonnes pratiques existent en matière de dispositifs locaux d'accompagnement technique, financier et social, qui pourraient être dupliqués et adaptés pour massifier l'accès à la rénovation performante des logements du parc privé sur l'ensemble du territoire français.

Les logements sociaux quant à eux représentent un parc important (5 millions de logements sur 37,5 millions de logements au total) gérés par un nombre limité de maîtres d'ouvrages (600). Même si le parc social est globalement en bon état et présente un taux de passoires (DPE moins que F) plus faible que le parc global, du fait du volume à traiter et de leur capacité de planification, leur demande est donc de nature à structurer le marché de la rénovation. Le secteur du logement social constitue un laboratoire pour des initiatives permettant l'émergence de l'industrialisation de la rénovation par exemple, ou pour massifier la rénovation performante et entraîner une dynamique dans les copropriétés en particulier. Les bailleurs sociaux doivent par ailleurs répondre à des besoins de construction de logements neufs, qu'il s'agit de ne pas mettre en concurrence avec les moyens (financement, ingénierie) nécessaires à la rénovation du parc. Cela confirme ainsi le besoin de soutien financier pérenne au secteur et a fortiori aux dynamiques de rénovation. Plusieurs dynamiques territoriales à l'échelle régionale existent aujourd'hui, permettant de faire émerger des filières et améliorer la qualité des travaux de rénovation.

Jusqu'en 2019, moins d'attention avait été portée sur la performance énergétique des bâtiments du secteur tertiaire. Pourtant, en termes d'émissions de GES, le parc tertiaire se place au pied du podium après les transports, le résidentiel et l'industrie. Depuis, le dispositif Eco Energie Tertiaire (DEET), issu du décret tertiaire, impose une réduction progressive de la consommation d'énergie finale du parc assujetti (soit allant jusqu'à -60 % en 2050 par rapport à 2010). Les objectifs du décret portent à la fois sur les consommations d'énergie liées aux usages des bâtiments, et sur les consommations liées à l'enveloppe du bâtiment. De nombreux outils existent pour informer et soutenir la demande de performance dans les projets de rénovation des locaux à usage tertiaire (guides, France relance, crédits d'impôt, prêts). Malgré cela, beaucoup d'entreprises et de collectivités se trouvent démunies, voire ne connaissent pas les obligations les concernant, notamment à cause d'un manque de lisibilité et de visibilité des dispositifs d'accompagnement et d'ingénierie. Pour les collectivités en particulier, elles n'ont pas toujours à leur disposition les services techniques et les ressources humaines nécessaires pour mettre en place et suivre un plan de travaux de rénovation de ces bâtiments, et un plan de financement associé (recherches de financements, montage de dossiers, etc.). Il y a donc un fort intérêt à mutualiser les moyens entre communes.

Par ailleurs, il y a un enjeu à mettre également en place des accompagnements adaptés aux propriétaires de locaux tertiaires non assujettis au DEET, qui représentent une part non négligeable du parc tertiaire (environ 28 %), pour leurs projets de rénovation. Il s'agit concrètement de locaux d'une surface de moins de 1000 m² qui présentent une grande variété d'usages : commerces, bureaux, ateliers...



Enfin, au-delà de l'aspect énergétique, la performance des bâtiments passe également par la qualité environnementale des travaux et des matériaux utilisés, et le recours à l'économie circulaire. La RE2020 a introduit de nouveaux indicateurs permettant d'évaluer la performance énergétique, le confort d'été et l'empreinte carbone des bâtiments. Pour cette dernière, les indicateurs sont calculés sur l'ensemble du cycle de vie du bâtiment, il faut prendre en compte l'impact de la fabrication des matériaux et des équipements. Cela oriente la filière de la construction vers un recours accru aux matériaux bas-carbone et biosourcés (bois, paille, chanvre, terre...). Cela suppose la mise en place des conditions qui faciliteront les changements de pratiques des maîtres d'ouvrages et des maîtres d'œuvre, notamment des architectes. Ces innovations réglementaires contenues dans la RE2020 et les dynamiques qu'elles infusent dans les pratiques et les compétences des acteurs du bâtiment, doivent également s'étendre aux projets de rénovation performante.

QUELLES ORIENTATIONS POUR SOUTENIR LA DEMANDE ET LE MARCHE DE LA PERFORMANCE ?

La structuration d'une offre permettant d'atteindre les objectifs en matière de transition écologique nécessite en parallèle de dynamiser la demande. Il s'agit ainsi de renforcer la demande de performance tout en facilitant le développement de filières spécifiques telles que les filières des matériaux biosourcés et bas-carbone, et le réemploi. Ainsi, les actions proposées s'inscrivent dans les orientations suivantes :

Renforcer la demande de rénovation performante du parc résidentiel privé à travers un accompagnement fort des propriétaires

Pour inciter les propriétaires à déclencher une démarche de rénovation performante, il faut, dans un premier temps une meilleure diffusion de l'information jusqu'à l'usager, mettant en avant les bénéfices de la rénovation performante, mais également plus de cohérence et d'intégration des dispositifs d'accompagnement, qu'ils soient techniques ou financiers, pour faciliter les groupements de commande et les mutualisations, réduire au maximum les restes à charge, être accompagné à chaque étape des chantiers. Mais l'accès à l'information n'est pas suffisant pour déclencher le geste de rénovation. Les actions menées dans le territoire du Cambrésis montrent qu'une action d'animation de terrain est nécessaire pour convaincre les particuliers à se lancer dans une rénovation performante.

Cette approche associant information et accompagnement technique et financier est cruciale pour identifier et embarquer le plus de propriétaires possibles dans des travaux de rénovation et notamment les copropriétés où la prise de décision est plus difficile. Les collectivités locales peuvent accompagner les propriétaires dans leur projet de rénovation et ainsi soutenir la demande, en articulation avec les dispositifs nationaux, notamment en créant des Sociétés de Tiers Financement. Le pilotage par l'impact de ces mesures est impératif.

Déployer des accompagnements ou appuis adaptés aux besoins des acteurs

Les différents maîtres d'ouvrage (bailleurs sociaux, collectivités, entreprises assujetties au Dispositif Eco Energie Tertiaire par exemple) doivent être accompagnés en fonction de leurs besoins, pour atteindre les objectifs énergie-carbone fixés pour 2030 et 2050. Ces accompagnements peuvent être conçus à l'échelle d'un territoire, pour répondre aux enjeux spécifiques des maîtres d'ouvrage et faciliter la mise en place de coopération ou de mutualisation de moyens.

Faciliter le développement des filières permettant plus de performance environnementale dans le neuf et la rénovation

La performance dans la rénovation et la construction neuve exige le développement de certaines filières qui permettront de réduire les émissions de gaz à effet de serre associées aux opérations de construction et de rénovation : réemploi de matériaux et produits, matériaux biosourcés et bas-carbone, etc. La notion de performance est donc élargie au-delà de l'aspect énergétique. Des expérimentations et bonnes pratiques ont été un succès dans différents territoires, souvent grâce à une grande implication des maîtres d'ouvrage. Pour



massifier ces solutions, il est nécessaire d'aller au-delà du "cas par cas", pour mettre en place un écosystème dans chaque territoire. Les collectivités ont un rôle à jouer dans cette massification, au niveau de la commande public mais aussi de l'instruction des autorisations et permis de construire.

Les 6 propositions d'actions qui suivent visent donc à soutenir la demande de rénovation performante en facilitant la diffusion et le recours à des dispositifs d'appui et de financement, et favorisant la coopération entre les métiers et les acteurs.

PROPOSITIONS D'ACTIONS

Actions	Objectifs et description
1.1 : Aider à la création de Sociétés de Tiers Financement par les collectivités locales, en diffusant un guide	<p>Objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> Permettre la duplication, l'adaptation ou la création de dispositifs locaux d'accompagnement technique, financier et social, en vue de massifier l'accès à la rénovation performante des logements par les particuliers. <p>Un guide est en cours de rédaction par l'association SERAFIN, pour aider au déploiement de nouvelles sociétés de tiers financement par les collectivités sur leurs territoires. L'action consiste à mettre en place un plan de communication pour diffuser ce guide et cette solution (STF), particulièrement prometteuse pour la rénovation des copropriétés.</p>
Cambrésis Sur la base d'un audit énergétique accompagné de la détermination de bouquets de travaux de rénovation performante (1 ou 2 étapes) sur 5 maisons de type GMF construites dans les années 1960 à 1970 (), il est prévu de contacter les propriétaires de ces types de maisons sur le territoire pour leur donner des exemples de projet de rénovation énergétique et les inciter à lancer des travaux en leur précisant les aides techniques et financières auxquelles ils peuvent prétendre, notamment du "Pass Rénovation". Le "Pass Rénovation" de la Région Hauts de France est un dispositif de tiers financement portée, par la Régie régionale du Service Public de l'Efficacité Energétique (SPEE), qui permet à tous les habitants de la Région de bénéficier d'un accompagnement complet et personnalisé pour les projets de rénovation de leurs logements. Le pays du Cambrésis va faire la promotion du Pass rénovation sur son territoire en liaison avec la Régie du SPEE pour développer la rénovation énergétique des maisons individuelles et des copropriétés.	<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> Générer une massification des rénovations performantes, en s'appuyant sur des appels à projets axés sur l'organisation territoriale inter-acteurs et la demande de performance, et donnant accès à un co-financement spécifique par le Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires et la Banque des territoires <p>L'action consiste à lancer un appel à projets pluriannuel, qui permettra d'apporter dans la durée un soutien financier aux bailleurs sociaux (subvention publique spécifique et prêt préférentiel de la Caisse des Dépôts) pour des initiatives de coordination à l'échelle régionale entre bailleurs exemplaires pour atteindre un niveau de performance élevé (critères de performance, sobriété, recours à l'industrialisation, clause formation, maîtrise d'usage). Cette coopération entre bailleurs sociaux repose sur la formation de groupements d'achats, la programmation des travaux et l'alignement des méthodes et critères techniques et financiers par typologies de logements.</p>



1.3 : Rénovation des locaux tertiaires privés : Informer les entreprises et communiquer sur les enjeux, obligations, dispositifs d'aide et d'accompagnement

Objectif :

- Donner accès aux entreprises, assujetties ou non au DEET, aux informations sur les enjeux, les outils et services d'accompagnement à la rénovation performante.

L'action consiste à rendre incontournable l'information permettant aux maîtres d'ouvrage d'avoir une vision d'ensemble des enjeux écologiques, des réglementations notamment DEET et BACS, des obligations et des synergies concourant à l'atteinte de l'objectif DEET, en mettant à disposition une information générale nationale sur le site Accueil | Entreprenante.Service-Public.fr, relayée sur le site Accueil | entreprises.gouv.fr et de communiquer.

1.4 : Partager l'intérêt de la mutualisation de moyens entre communes ou au sein d'un EPCI pour la rénovation des bâtiments tertiaires des petites collectivités locales et les dispositifs permettant de mettre en œuvre cette mutualisation

Objectif :

- Aider les petites communes à rénover leur patrimoine, en leur permettant de mobiliser des moyens humains et financiers grâce à la mise en place de dispositifs de mutualisation.

L'action vise à 1) mettre en place sur le site "[expertises territoire](#)" du [CEREMA](#), un centre de ressources et de partage de bonnes pratiques territoriales pour promouvoir la mise en place de dispositifs visant la mutualisation de moyens entre communes, et 2) organiser une animation des partenaires et la communication associée pour faire connaître ce centre de ressources.

Ce site permettra d'accéder à plusieurs outils :

- une plateforme de partage et d'échange entre collectivités sur les sujets de mutualisation, animée en continu par un permanent du CEREMA ;
- une base de données et de connaissances, avec des exemples de dispositifs mis en place par certaines collectivités et des propositions de types de mutualisation possibles.

1. 5 : Faciliter le recours aux produits et matériaux biosourcés et bas-carbone pour la construction neuve et la rénovation : clauses dans les marchés publics et formation

Objectifs :

- Intégrer davantage les solutions biosourcées et bas-carbone dans les bâtiments en maximisant la mobilisation de clauses environnementales dans les marchés publics pour lancer la dynamique et en proposant d'intégrer dans les formations bâtiment une formation aux matériaux biosourcés et bas carbone.

L'action vise à développer l'utilisation des clauses biosourcées/bas-carbone dans les marchés publics par exemple en créant une animation sur les territoires, en diffusant des outils, en donnant accès à une expertise et à des retours d'expérience sur leur utilisation.

Elle vise également à intégrer la formation aux matériaux biosourcés dans toutes les filières bâtiment, du CAP au niveau architecte ou ingénieur, en formation initiale et continue, en s'appuyant sur les contenus et l'ingénierie pédagogique déjà développée par les filières professionnelles et la fédération EcoConstruire et ses membres.

Cotentin

La Maison de l'Emploi du Cotentin prévoit de mettre en place une formation « Ouvriers en Éco Construction » de 11 mois, propriété de la Fédération EcoConstruire, qui existe déjà dans 9 autres régions. Le financement est en cours de finalisation pour une première formation en 2025.

Cette formation permettra aux entreprises de disposer du personnel qualifié capable d'exécuter des travaux de construction ou de rénovation en construction écologique : ossature bois, terre crue, paille et chanvre.



1.6 : Faciliter le recours au réemploi de produits et matériaux (pour la construction neuve et rénovation) : ingénierie territoriale et formation des professionnels

Objectifs :

- Mettre en place un écosystème du réemploi dans chaque territoire.
- Mieux valoriser et intégrer les solutions de réemploi dans les projets.

L'action comporte 2 volets :

1. Création en collectivités territoriales de postes de chargés de mission dédiés pour chaque bassin d'emploi engagé dans cette politique, dont le rôle sera notamment d'accompagner les territoires pour mettre en place et aider les filières de réemploi, sensibiliser les maîtres d'ouvrages lever les incertitudes sur les questions d'assurance et de garantie décennale.
2. Montée en compétence des acteurs du bâtiment. Il s'agit notamment d'intégrer dans les formations de référence de toutes les filières bâtiment des enseignements de base sur le réemploi, créer une certification complémentaire spécifique aux techniques du réemploi qui s'ajoute aux formations bâtiment existantes, concevoir des mallettes et des contenus pédagogiques et les diffuser.

Cambrésis

Pour faciliter l'accès à un métier de la rénovation pour les demandeurs d'emploi, Cambrésis Emploi prévoit la création d'une activité de récupération de déchets du bâtiment par une entreprise d'insertion.

Cette ressourcerie inclura la dépose de produits sur chantier, la remise en état et la revente.

Action territoriale complémentaire à l'axe 1

En complément des actions directement liées aux actions nationales, certains territoires ont proposé des actions complémentaires répondant à leurs besoins propres.

Territoire Aix-Marseille

- Enjeu majeur d'observation régulière de l'évolution des différents marchés du bâtiment et de production de données prospectives emploi compétences pour cibler au mieux les actions de soutien aux entreprises.

L'action vise à créer les conditions de mise en œuvre au local d'un outil de chiffrage et d'analyse des données prospectives, marchés, emplois et compétences pour la période 2024-2030 et de suivi de l'offre de formation.



AXE 2 - FAVORISER LE RECRUTEMENT ET LE MAINTIEN DES ACTIFS DANS LE SECTEUR

CONTEXTE ET ENJEUX

Pour répondre au besoin de rénovations performantes nécessaires à l'horizon 2030, le secteur du bâtiment doit augmenter ses effectifs de 200 000 équivalents temps plein (ETP) par rapport à 2021, alors même qu'il rencontre d'ores et déjà des difficultés à recruter et à fidéliser ses salariés.

Ce sont les différents imaginaires autour des métiers du bâtiment, tant au sein du secteur qu'à l'extérieur, qui doivent évoluer. Souvent stigmatisés, dévalorisés, les métiers du bâtiment en raison de la pénibilité et du travail en extérieur, ils sont pourtant en première ligne de la lutte contre le changement climatique, et les pratiques évoluent tout autant que les autres secteurs avec l'adoption de nouveaux outils numériques par exemple. Valoriser les atouts et le sens de ces métiers doit permettre de déconstruire les idées reçues et de mettre en valeur les métiers au service des besoins élémentaires de la population et de ceux de la planète.

Le secteur va donc devoir attirer des nouveaux talents pour répondre à la demande de façon à être à la hauteur des enjeux. Cette main d'œuvre supplémentaire, nécessaire à l'atteinte des objectifs de rénovation, ne proviendra pas uniquement de l'entrée sur le marché des jeunes diplômés et apprentis, mais de bien d'autres viviers : des actifs en reconversion, de la mobilité entre les secteurs de la construction et de la rénovation, de l'intégration des femmes dans le secteur, et des demandeurs d'emploi.

L'orientation vers les métiers du bâtiment est encore trop souvent considérée comme un choix par défaut, et seuls 2 jeunes sur 5 continuent finalement d'exercer dans le secteur après 3 ans de pratique.

Avec seulement 10 % de femmes dans le secteur du bâtiment, ces dernières représentent certainement le vivier de recrutement le plus important, mais peut-être le plus difficile à mobiliser. En effet, la féminisation des métiers du bâtiment requiert une évolution culturelle et sociale importante : adaptation des conditions de travail et des équipements, lutter contre les comportements sexistes et les stéréotypes, et plus généralement faire évoluer l'imaginaire mobilisé dans les campagnes de recrutement largement dirigées vers les hommes.

Certains publics, tels que les demandeurs d'emploi de longue durée ou les jeunes sans qualification, peuvent être plus difficiles à atteindre.

Les accompagnateurs et prescripteurs des demandeurs d'emploi qui ont manifesté un intérêt pour ce secteur peuvent devenir des ressources clés en se formant et se sensibilisant aux métiers du bâtiment et ainsi susciter de nouvelles vocations.

Enfin, outre le recrutement de nouveaux publics, maintenir les actifs en poste pose plusieurs défis : l'évolution des conditions de travail pour répondre aux aspirations des professionnels (horaires plus flexibles, distances domicile-travail, rémunération, réduction de la pénibilité), et l'évolution des carrières des professionnels, dans un secteur où les conditions de travail sont physiques et les départs anticipés à la retraite relativement nombreux. Car le turnover au sein des entreprises et le recours fréquent à l'intérim et à la sous-traitance découragent les entreprises d'investir dans la formation de leurs employés et l'apprentissage de nouveaux acquis. Outre les effets négatifs engendrés en interne, cela affecte également la performance des travaux de rénovation. Une action sur la fidélisation des actifs du secteur est à activer en parallèle pour éviter une fuite des talents vers d'autres secteurs.

QUELLES ORIENTATIONS POUR ASSURER LES EFFECTIFS NECESSAIRES A L'ATTEINTE DES OBJECTIFS NATIONAUX ?

Attirer de nouveaux talents

L'enjeu est de montrer un secteur qui évolue et qui répond aux besoins de la société et de la transition écologique avec l'usage de nouveaux outils et savoir-faire, numériques ou artisanaux. Les campagnes de communication et la construction de nouveaux imaginaires autour des métiers du bâtiment doivent viser les jeunes mais également les autres publics cibles (femmes, actifs en reconversion, etc.), via des formats et des



contenus adaptés à chacun. L'enjeu est de montrer un secteur qui évolue et qui répond aux besoins de la société et de la transition écologique avec l'usage de nouveaux outils et savoir-faire, numériques ou artisanaux.

Différents viviers devront être activés pour répondre à l'enjeu de la rénovation énergétique massive du bâti, attirer ses différents talents demande d'avoir un plan spécifique adapté pour chaque ressource : jeunes, femmes, personnes éloignées de l'emploi, personnes en reconversion, etc.

Agir directement auprès des publics en impliquant les intermédiaires de l'orientation scolaire et professionnelle

Auprès des publics scolaires et étudiants, l'intervention d'une diversité de professionnels permet de montrer la diversité des carrières au sein du secteur et d'éviter l'abandon parfois rapide des nouveaux arrivants.

Les conseillers d'orientation, en évolution de carrière ou en insertion, sont autant d'acteurs à former et à sensibiliser sur les enjeux et les opportunités de ce secteur, et les doter de clés pour bien orienter les professionnels vers le métier qui leur convienne. Enfin, des actions plus ciblées et un accompagnement optimal sont nécessaires pour faire découvrir les métiers du bâtiment auprès des personnes dites « loin de l'emploi ». Cela passe également par la structuration de filière d'insertion à l'échelle des bassins d'emploi.

Maintenir les actifs et professionnels en poste

Une fois en poste, le maintien des nouveaux arrivants et plus généralement de tous les actifs, représente un défi majeur pour le secteur du bâtiment. Ce maintien repose sur la réponse aux attentes en matière de rémunération et d'évolution professionnelle dans le secteur. Des stratégies de fidélisation au sein des entreprises peuvent être mises en place et doivent intégrer non seulement une communication autour du sens et des atouts des métiers du bâtiment, mais également et surtout les investissements nécessaires à la montée en compétence des employés, ainsi qu'un accompagnement dans l'évolution des carrières sur le long terme.

Les 6 propositions d'actions qui suivent visent donc à favoriser le maintien des actifs dans le secteur du bâtiment et le recrutement de nouveaux publics. Une fiche détaillée de chaque action est disponible en annexe.

PROPOSITIONS D'ACTIONS

Actions	Objectifs et description
2.1 : Lancer une campagne de communication déclinée pour chaque public cible pour faire évoluer l'image des métiers du bâtiment	<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Donner à voir un secteur porteur de sens en valorisant ses atouts • Moderniser l'image des métiers du secteur du bâtiment. <p>L'action consiste à faire le bilan des campagnes précédentes, à identifier de nouveaux messages clés et spécifiques à chaque public, en insistant notamment sur la déconstruction des idées reçues (salaires, pénibilité, flexibilité), et sur la mise en valeur des atouts et du sens des métiers du bâtiment.</p>
Territoire Aix-Marseille	<p>L'action vise à mettre en place une campagne pour promouvoir une image positive et dynamique du secteur, en mobilisant des outils de découvertes attractifs et ludiques (lunettes connectées, serious game, outils YOOKAN, plateaux TV) et des témoignages de professionnels.</p> <p>Les contenus seront adaptés à chaque public : jeunes scolarisés ou accompagnés par les missions locales, personnes en insertion, adultes en reconversion...</p>
2.2 : Susciter des vocations par le geste chez les jeunes	<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer une orientation choisie plutôt que subie



	<ul style="list-style-type: none">Mieux faire connaître les métiers de la transition écologique du bâtiment auprès des jeunes <p>Il s'agit de mettre en place des ateliers pratiques de découverte des métiers du bâtiment à destination des scolaires et des jeunes en recherche d'une orientation professionnelle, en s'appuyant sur des dispositifs existants (plateaux techniques, camions mobiles).</p> <p>L'action consiste également à favoriser le partage entre jeunes en soutenant l'intervention des compagnons pour témoigner de l'intérêt pour leurs métiers et du parcours suivi.</p>
Les trois territoires : Cambrésis, Cotentin, Aix-Marseille	Ont retenu l'action des ateliers sous forme de découverte des métiers du bâtiment par le geste sur des camions équipés, ou à partir de supports/outils qui peuvent s'installer dans des salles, ou sur un plateau technique (par exemple en mutualisant ceux utilisés pour la formation en s'association avec des organismes de formation à destination de tous les jeunes de moins de 25 ans dont les scolaires (collèges) en recherche d'une orientation professionnelle). Les ateliers prennent la forme de travaux pratiques de découvertes de 3 ou 4 métiers différents d'une 1/2 journée pour une douzaine de jeunes (dégainer un câble, peindre un mur ...) inspiré de la démarche Bâtis Ton Projet.
2.3 : Coordonner et développer l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi dans les métiers du bâtiment dans les territoires	<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none">Favoriser un accompagnement optimal et cohérent des personnes éloignées de l'emploi ;Développer des filières IAE (Insertion par l'Activité Économique) par les EPCI et leurs organisations associées ;Généraliser les GEIQ (Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification). <p>L'action consiste à doter les bassins d'emploi d'un "coordinateur de l'insertion dans le bâtiment" qui aura la charge de construire une stratégie locale et partagée, puis coordonner les structures et les entreprises locales de l'insertion pour mettre en œuvre cette stratégie. Il facilitera également le montage de projets IAE ou de GEIQ.</p>
2.4 : Féminiser les chantiers	<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none">Faire découvrir à chaque recrue potentielle l'ensemble des métiersPréparer le secteur à l'accueil et à l'intégration des femmes, lutter contre le sexisme et déconstruire les stéréotypes sur les chantiers. <p>Une partie de l'action consiste à promouvoir les métiers du bâtiment auprès des jeunes femmes grâce à des ateliers dédiés et par l'intégration systématique de figures ou témoignages féminins dans les actions de communication des CFA.</p> <p>La seconde action doit bénéficier aux femmes déjà en poste et consiste en la réalisation d'un programme de sensibilisation dédié aux encadrants de chantier sur les stéréotypes et les comportements sexistes.</p>
Cotentin	Plusieurs pistes visant à féminiser les métiers du bâtiment et des travaux publics comme l'expérience du CFA de Coutances qui est parvenu à faire passer de 2 à 8% de femmes parmi les apprenties, former des formatrices et sensibiliser les donneurs d'ordre à l'importance des infrastructures adaptées sur les chantiers.
Territoire Aix-Marseille	Il s'agit de l'expérimentation d'un atelier de découverte des métiers du bâtiment d'une durée de 6 jours dédié à un public féminin, pour un groupe de 12 femmes. Les personnes pourront tester différents métiers du bâtiment à raison d'un métier par jour sur les plateaux techniques. Le parcours sera ponctué par l'intervention régulière de différents professionnels du secteur, qui pourront orienter les personnes.



Pour pallier les difficultés d'intégration rencontrées par les femmes sur les chantiers, l'action consiste à former l'encadrement intermédiaire des chantiers au management d'équipes mixtes. La Maison de l'emploi Ouest Provence a déjà l'expérience d'une formation similaire destinée à l'industrie

2.5 : Renforcer le rôle des prescripteurs qui orientent et accompagnent les demandeurs d'emploi dans le secteur du bâtiment	<p>Objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire découvrir aux prescripteurs l'ensemble des métiers du bâtiment et les enjeux de la transition écologique associés. <p>L'action vise à mettre en place un programme de sensibilisation auprès des intermédiaires de l'orientation (prescripteurs de l'orientation des demandeurs d'emploi, conseiller en évolution de carrière) afin qu'ils maîtrisent les enjeux et les besoins du secteur liés à la transition écologique, et qu'ils sachent véhiculer davantage le rôle sociétal des métiers du bâtiment.</p>
--	---

Territoire Aix-Marseille

L'action vise à sensibiliser et acculturer l'ensemble des prescripteurs de parcours emploi et formation : les partenaires du service public de l'emploi (France Travail, missions locales, cap emploi), les structures de l'IAE, les PLIE, les conseillers en évolution professionnelles, les écoles de la seconde chance (tels que les établissements pour l'insertion dans l'emploi "Epide"), les opérateurs de bilans de compétences, etc. à l'évolution du secteur et de ses opportunités professionnelles. Elle vise aussi à mettre à niveau tous les prescripteurs sur les compétences techniques et les soft skills attendues par métier.

Sur la base des camions ou plateaux techniques mutualisés pour la formation, ces outils seront optimisés et utilisés pour sensibiliser les demandeurs d'emploi aux métiers du second œuvre par la pratique et le test.

2.6 : Objectiver les avantages de l'accompagnement de carrière à long terme par une étude socio-économique d'ampleur	<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Démontrer aux entreprises l'intérêt d'investir dans l'accompagnement de carrière et la montée en compétences de son personnel ; • Partager des retours d'expériences pour encourager la stratégie RH des PME-TPE pour la fidélisation des salariés. <p>Il s'agit de réaliser une étude socio-économique et de diffuser aux entreprises du secteur et aux acteurs de l'emploi et de formation. Cette étude établira un état des lieux et un bilan des contextes du turnover, de l'intérim ou du recours à la sous-traitance, en caractérisant leurs effets sur la qualité et le coût des chantiers, mais également pour les entreprises. Un volet "retour d'expérience" identifiera les bonnes pratiques en termes de fidélisation des entreprises et formulera des recommandations.</p>
---	---

Territoire Aix-Marseille

Pour limiter le turn-over dans les entreprises, cette action vise une sécurisation des parcours professionnels des salariés en poste et d'accompagnement à l'évolution professionnelle : par une enquête terrain visant à définir les raisons principales de fuites du secteur, ainsi que la typologie des salariés et des entreprises principalement concernée et une proposition d'offre de services locale visant à limiter les départs pour inaptitude, en redonnant du sens notamment par la montée en compétences, en limitant les risques de fin de contrat en cas de conjoncture défavorable.

Pour aider à la reprise d'entreprises du bâtiment, un outil de mise en relation cédants-repreneurs sera mis en place à l'échelle du territoire qui propose d'informer les personnes en reconversion sur les opportunités de reprise d'entreprises du bâtiment, puis de les accompagner dans leurs parcours de création ou de reprise d'entreprises et de reconversion professionnelle.

De plus, les cédants d'entreprises seront sensibilisés à la VAE inversée (validation des Acquis de l'Expérience) comme outil de formation du futur repreneur. Une autre action proposée par la MdE Ouest Provence vise à mettre en place la VAE inversée dans le cadre d'un contrat de professionnalisation. Ce dispositif peut être une des modalités de réponses à proposer aux entreprises du bâtiment qui rencontrent des difficultés de recrutement en raison notamment du manque de compétences des candidats.



AXE 3 – DEVELOPPER LA FORMATION

CONTEXTE ET ENJEUX

Pour garantir la performance des chantiers de rénovation ou de construction neuve, les entreprises et leurs salariés ont besoin de maîtriser des compétences spécifiques et transversales. Comme l'ont montré les retours d'expériences et les bonnes pratiques présentées par la Communauté BUS2, ces compétences peuvent être acquises facilement et rapidement par les artisans, les compagnons et les responsables des chantiers avec des méthodes et des outils pédagogiques appropriés. Néanmoins, la disponibilité des professionnels de la construction et de la rénovation pour suivre des formations est très limitée, et la plupart de ces professionnels ont peu d'appétence pour les formations théoriques en salle. Des formats adaptés à ces problématiques se sont développés, et doivent continuer à être soutenus : formations en ligne (MOOC), formations sur plateaux pédagogiques et mobiles, formation en situation de travail, etc.

La diversification des formats et des contenus peut également faciliter la formation d'acteurs connexes tels que les professionnels de l'immobilier. Ils peuvent en effet influencer les ménages dans la réalisation de travaux d'ampleur, au moment de l'acquisition d'un bien par exemple. Leur rôle à jouer dans la massification de la rénovation performante est donc majeur.

Faute de temps et d'appétence, les entreprises se limitent également trop souvent aux formations réglementaires, obligatoires, ou nécessaires pour accéder à un marché. En d'autres termes, c'est souvent le marché qui conduit les entreprises à monter en compétences, volontairement ou par obligation. Certaines maîtrises d'ouvrage, notamment publiques, incluent pour cela des clauses ou des critères de formation pour accéder à des marchés subventionnés, ou mettent en place des répertoires de professionnels qu'elles ont certifiés ou réunis autour de principes et d'engagements.

Enfin, l'un des enjeux majeurs en termes de formation identifié par la Communauté BUS2 est la nécessaire réorientation des entreprises de la construction vers la rénovation. Examinés à l'échelle nationale, les besoins de construction neuves tendent à diminuer structurellement compte-tenu des évolutions attendues de la démographie, des objectifs de réduction de l'artificialisation des sols et des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur du bâtiment. Cette tendance générale à l'échelle nationale masque de grandes disparités locales. Toutefois, pour assurer la pérennité économique de l'activité d'entreprises traditionnellement positionnées sur la construction neuve, non seulement l'activité mais aussi les formations et l'organisation des entreprises doivent se tourner vers les enjeux de rénovation, de réhabilitation, en particulier dans les réhabilitations de logements ou de transformation de bâtiments tertiaires en logements, dans une optique de sobriété foncière. Ce changement nécessite des modifications profondes dans les compétences et l'organisation des entreprises, ainsi que dans leur stratégie et la carrière des salariés. Le recyclage de friches industrielles, la réhabilitation lourde ou la transformation de bâtiments peuvent ainsi devenir une opportunité économique alternative à la construction neuve. La formation est un moyen central pour opérer cette transition.

L'analyse des attentes en compétences par métier doit se traduire par une évolution des contenus des formations conduisant aux diplômes clés (voir notamment sur l'enseignement professionnel). Les entretiens et les ateliers menés dans le cadre de BUS2 ont souligné le manque d'intégration de la rénovation énergétique dans les référentiels des formations initiales liées aux métiers du bâtiment. En effet, la plupart d'entre eux forment les étudiants aux enjeux et aux techniques de la construction neuve, et cela vaut pour tous les niveaux de diplômes, du CAP aux masters. L'intégration de la rénovation énergétique mais également des enjeux écologiques du bâtiment (matériaux, confort d'été, économie circulaire, etc.) doit se faire à court terme si l'on attend de la prochaine génération de professionnels qu'elle mette en œuvre les objectifs nationaux à l'horizon 2050.

Plus généralement, la filière devra intégrer des compétences liées aux exigences environnementales dans les opérations de construction comme de réhabilitation lourde², avec le développement de l'usage des biosourcés, de l'économie circulaire, de la gestion technique du bâtiment pour un pilotage fin des consommations et de la qualité de l'air intérieur, voire du BIM pour l'optimisation des moyens et l'amélioration de la qualité.

² En réhabilitation de bâtiment, il y a d'autres enjeux, et en particulier celui de la dépollution (amiante, plomb, pollutions diverses aux hydrocarbures...) qui nécessitent des compétences particulières et spécifiques à dispenser aux personnes intervenantes sur chantier.



QUELLES ORIENTATIONS POUR FORMER LES PROFESSIONNELS DU BATIMENT A LA TRANSITION ECOLOGIQUE ?

L'offre pédagogique des organismes de la formation continue (AFPA, GRETA, etc.) doit permettre la montée en compétence de tous les acteurs du bâtiment, pour assurer un accompagnement adapté des maîtres d'ouvrages dans leurs projets de rénovation ou construction performante, et la qualité des travaux réalisés. Elle doit pour cela évoluer tant sur le fond que sur la forme. Les actions proposées s'inscrivent dans les orientations suivantes.

Inciter au développement des compétences nécessaires à la performance des travaux

Les professionnels maîtrisent généralement bien leurs métiers respectifs, mais ces compétences centrées uniquement sur les métiers historiques ne sont pas suffisantes pour garantir en permanence la performance sur des chantiers de constructions neuves (niveau RE2020) ou de rénovations performantes (niveau A ou B du DPE). Plusieurs méthodes existent pour inciter les entreprises à acquérir des compétences spécifiques en rénovation, à travers des clauses de formation dans les appels d'offres, des réseaux de professionnels ou encore des chartes à l'échelle d'un territoire.

Poursuivre le déploiement d'une offre pédagogique variée

Il existe des méthodes et des outils pédagogiques qui permettent d'acquérir les compétences transversales (coactivité entre métiers, QAI et ventilation, isolants et biosourcés, ...), mais ces formations sont encore trop peu utilisées par les entreprises. Le manque de disponibilité, voire d'appétence, des artisans et des petites entreprises pour suivre des formations autres que celles qui sont obligatoires est la raison la plus invoquée. Les formats doivent donc être adaptés aux contraintes et intérêts des professionnels pour permettre aux entreprises d'acquérir ces compétences nécessaires à l'atteinte des objectifs de performance du parc.

Permettre la montée en compétence générale de tous les acteurs de l'immobilier

Au regard des objectifs que s'est fixée la France en matière de rénovation de son parc de logements, il est nécessaire que les acteurs de l'immobilier (banques, agents immobiliers, syndics de copropriétés...) soient mobilisés et formés a minima pour conseiller et orienter correctement les clients (et notamment les particuliers) vers des rénovations performantes.

Les 5 propositions d'actions qui suivent visent donc à déployer les formations liées à la rénovation performante, et cela sous divers formats correspondant aux attentes et possibilités de chaque acteur.

PROPOSITIONS D'ACTIONS

Axe 3 : Formation	Description
3.1 : Développer et massifier des formations par le geste permettant d'acquérir les compétences spécifiques nécessaires pour réaliser des travaux performants (niveaux A et B du DPE)	<p>Objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> Organiser dans tous les bassins d'emploi des formations courtes (2 à 3 jours), pratiques, et proches des lieux de travail des professionnels pour que ceux-ci puissent acquérir les compétences leur permettant de réaliser des travaux niveau BBC. <p>L'action consiste à concevoir et mettre en œuvre des programmes pédagogiques en s'inspirant de ce qui fonctionne déjà, solliciter les entreprises ou maîtres d'ouvrages pour leur proposer de suivre/faire suivre ces formations, et trouver les espaces et structures où se dérouleront les formations. Ces formations existent en partie déjà ou sont en cours de conception (modules pratiques FEEBAT) et les plateaux techniques pour les accueillir doivent être identifiés en partant également de l'existant.</p>



Cotentin

L'action consiste à mettre en place un dispositif de formation des professionnels du bâtiment basé sur la FIT "Formation intégrée au travail", la méthodologie prévue, FIT 2.0, lie commande de travaux de construction et rénovation énergétique avec la formation sur le lieu de ces travaux en utilisant comme outil pédagogique des plateaux mobiles de type conçu par le CD2E, ou sur des plateaux fixes de type PRAXIBAT®. La pédagogie est centrée sur la coactivité et ses impacts sur l'efficacité énergétique et environnementale des constructions et rénovations.

Cambrésis

L'action vise à promouvoir auprès des donneurs d'ordre afin d'intensifier la formation des entreprises sur ces sujets de la démarche déjà en œuvre la FIT sur un certain nombre de chantiers, sur la base d'une plateforme mobile (container apporté sur chantier) dans lequel se déroulent les formations à la coactivité, à l'étanchéité à l'air, à l'isolation et la ventilation, à la demande des maîtres d'ouvrage.

Territoire Aix-Marseille

L'action vise à proposer aux professionnels du bâtiment une formation à la gestion des interfaces sur chantiers de rénovation sur le modèle de la formation co-activité développée par le CD2E sur chantier ou le cas échéant sur plateaux techniques dans un objectif de performance énergétique du bâtiment, formation s'adressant simultanément aux maîtrises et aux compagnons, et se dérouler.

La question du confort d'été est un incontournable dans le sud de la France. L'action vise à monter en compétences sur la mise en œuvre de techniques visant à limiter le risque de surchauffe des bâtiments autant les maîtres d'œuvre que les artisans et entreprises. Un programme de formation a été élaboré pendant le projet BUS2. L'action vise aussi à réunir localement les conditions de financement et de mise en œuvre de la formation "Confort Thermique Estival en rénovation".

	Objectif :
3.2 : Inciter les entreprises à monter en compétences pour des rénovations performantes via des clauses formation ou des réseaux de professionnels	<ul style="list-style-type: none">• Faire en sorte que les professionnels souhaitant avoir accès aux marchés de constructions neuves et de rénovations performantes acquièrent les compétences spécifiques nécessaires pour réaliser les travaux. <p>Pour atteindre cet objectif dans les territoires où sont ces chantiers, il est proposé deux démarches parallèles et complémentaires. L'une consiste à intégrer ponctuellement des clauses formation dans des appels d'offres (en repérant des marchés à venir propices à l'action, rencontrant les maîtres d'ouvrage de ces chantiers pour qu'ils incluent une clause formation dans leurs appels d'offre, et en organisant des formations). L'autre consiste à promouvoir des réseaux d'entreprises ou la constitution de groupements en capacité de travailler sur ces marchés. Ces réseaux définiront ainsi avec les maîtrises d'ouvrage, les critères de qualité des chantiers et les formations nécessaires le cas échéant.</p>

Les trois territoires : Cambrésis, Cotentin, Aix-Marseille

Proposent de promouvoir ou développer la "clause formation" auprès des maîtres d'ouvrages de leurs territoires pour leurs projets importants. Elle consiste à identifier une maîtrise d'ouvrage volontaire et un chantier propice à la formation et à l'assister dans l'intégration de la clause formation dans ses marchés publics de travaux qui rend contractuelle la formation des entreprises pendant la réalisation du chantier, organisation de la formation pouvant être opérée par la maison de l'Emploi locale ou structures similaires.

Cambrésis

Pour accompagner les entreprises en charge de petits projets (sur lesquels la "clause formation" est impossible à appliquer, Cambrésis Emploi propose de mettre en place une charte qui valorise, sur le marché, les entreprises ayant acquis des compétences et ayant formés ses équipes, et de la faire connaître auprès des particuliers. Action en lien avec la promotion du Pass Rénovation et de la Régie du SPEE.

Cotentin

Pour atteindre le nombre de rénovations BBC attendues sur le territoire, la Maison de l'emploi du Cotentin souhaite accompagner le dispositif de "chèque éco-énergie" de la région Normandie en augmentant le nombre de "rénovateurs BBC". Cette action sera menée en collaboration avec la personne en charge du « recrutement » des rénovateurs et de la sensibilisation des acteurs, et avec la personne chargée d'accompagnement technique de la coopérative d'activité et d'emploi du bâtiment durable « Les chantiers de demain ».



<p>3.3 : Faire monter en compétences les métiers de l'immobilier sur la Transition Écologique : banques, agents immobiliers, notaires, courtiers, syndics...</p>	<p>Objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire en sorte que l'action conjointe des métiers de l'immobilier dans les territoires contribue à massifier la demande de travaux de rénovation performante. <p>L'action consiste à s'appuyer sur le retour d'expérience du programme ACTIMMO du CLER pour former les acteurs de l'immobilier (banques, agences, notaires) aux enjeux de la rénovation performante, et à son impact sur la valeur des biens, pour établir des partenariats durables entre ces acteurs à l'échelle d'un territoire et la représentation locale de France Rénov', et faciliter finalement les projets de rénovation.</p>
<p>Cotentin L'objectif de l'action est de relancer le programme ACTIMMO pour rallier la chaîne de valeur de l'immobilier au grand marché de la rénovation énergétique.</p>	<p>Territoire Aix-Marseille L'objectif de l'action est de poursuivre l'expérience ACTIMMO et de mettre en place les moyens permettant de poursuivre cette action au-delà de 2024.</p>
<p>3.4 : Promouvoir les MOOC liés à la rénovation et à la construction performantes</p>	<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La montée en compétence des professionnels de la filière bâtiment et immobilier sur les thématiques de la transition énergétique et du bâtiment durable en général (construction et rénovation) ; • La diffusion, auprès du grand public, d'une connaissance des enjeux liés au bâtiment durable, en particulier la rénovation énergétique des logements. <p>Il s'agit de pérenniser des financements pour la mise à jour et l'animation permanente de MOOC de la plateforme Bâtiment Durable pour accompagner la montée en compétence de la filière. Il convient ensuite d'augmenter leur diffusion vers le plus grand nombre au travers d'actions de communication, promotion, etc.</p>
<p>3.5 : Aider à la transition des acteurs spécialisés sur la construction vers la rénovation : partager des retours d'expériences d'entreprises dans le cadre d'un Réno Tour et préparer la reconversion des professionnels</p>	<p>Objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Proposer aux entreprises des retours d'expériences pour l'évolution de l'activité et déterminer les besoins d'évolution des carrières, avec une approche segmentée par filière, métier et taille d'entreprise. • Déterminer les besoins d'évolution des carrières, avec une approche segmentée par filière, métier et taille d'entreprise. <p>La première action consiste à partager des retours d'expérience de réorientation d'activité, en croisant les sujets techniques, juridiques et économiques pour inspirer directement les entreprises présentes dans le cadre d'un Réno Tour (sur le modèle du BIM Tour) et contribuer à créer des récits de ces trajectoires d'entreprises pour communiquer largement.</p> <p>La deuxième vise à identifier les compétences additionnelles requises dans le cadre de l'EDEC Rénovation énergétique des bâtiments puis en formulant les modalités de la montée en compétence au sein des entreprises : conseillers et formateurs, catalogues, tutorats, etc.</p>



Territoire Aix-Marseille

L'action consiste à définir le contenu de formation d'un module favorisant les passerelles professionnelles du neuf vers la rénovation, en abordant les 3 aspects suivants : les aspects techniques (comme par exemple la dépose de matériaux ou les interfaces et interactions entre lots), les aspects comportementaux (savoir-être) requis pour le travail en site occupé avec la présence du locataire ou du propriétaire lors des travaux, les aspects organisationnels comme par exemple l'autonomie à acquérir par un salarié travaillant seul sur une petite opération.

Action territoriale complémentaire à l'axe 3

En complément des actions directement liées aux actions nationales, certains territoires ont proposé des actions complémentaires répondant à leurs besoins propres.

Territoire Aix-Marseille

En complément de l'observatoire souhaité par le territoire, il est proposé de lui adosser une cartographie des formations existantes et, pour chacune, du nombre de places disponibles. L'objectif est de pouvoir piloter de façon optimale l'offre de formation (initiale, continue et professionnelle) et les différents plans d'actions de soutien à la filière



MISE EN ŒUVRE DES PROPOSITIONS BUS2

La Communauté BUS2 propose un bouquet d'actions stratégiques et opérationnelles dont la mise en œuvre dépend de l'État et de la capacité et des moyens des parties prenantes déjà mobilisées ou prêtes à se mobiliser. L'objectif de paragraphe est donc de souligner quelques principes essentiels au portage de ces propositions auprès des acteurs et des territoires.

Pour la communauté BUS2, l'enjeu est de pérenniser le dialogue et la coopération entre les acteurs du bâtiment, de l'emploi et de la formation à tous les niveaux : entre les ministères, entre les différents services des collectivités, entre les acteurs de l'insertion et ceux de la formation, etc. Ainsi, un responsable développement économique d'une intercommunalité en charge de la thématique emploi, par exemple, doit avoir connaissance des dispositifs d'emploi et de formation tels que FEEBAT pour dialoguer avec les entreprises du BTP de son territoire.

L'ARTICULATION A TOUS LES NIVEAUX DES POLITIQUES DE L'EMPLOI ET DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE

Les propositions de BUS2 nécessitent une animation, un suivi et une intégration des propositions d'actions dans les deux secteurs couverts par BUS : la transition écologique des bâtiments et l'emploi et les compétences.

La Mission Interministérielle de coordination du Plan de rénovation énergétique des bâtiments (MCI-PREB) permet de coordonner la mise en œuvre du Plan par les ministères de l'emploi et de la transition écologique. Ce [plan](#) fait figurer l'accélération de la montée en compétence et des innovations de la filière de la rénovation des bâtiments, comme l'un de ses 4 axes pour favoriser la "mobilisation générale". Il initie un cadre de gouvernance partagée entre les acteurs de la formation, de la transition et du bâtiment, utile aux propositions et aux orientations formulées dans le cadre de BUS2.

" Le projet BUS2 porté par l'Ademe en 2023 a permis, par ses multiples ateliers, de rassembler les témoignages d'acteurs très divers sur les sujets emplois et compétences et d'aboutir à 17 fiches actions dont les conclusions seront intégrées au Plan interministériel de structuration de la filière de rénovation énergétique du bâtiment, notamment pour les actions liées à la rénovation du parc de logements privé et à la formation."

**Mission coordination interministérielle plan de rénovation énergétique des bâtiments,
Ministères transition écologique cohésion des territoires transition énergétique mer**

Intégré dans le plan de rénovation énergétique des bâtiments, un EDEC (engagement de développement de l'emploi et des compétences) pour la Rénovation énergétique des bâtiments est en discussion avec la branche du bâtiment³. Des EDEC à l'échelle régionale existent et portent souvent sur la transition numérique et énergétique comme en Occitanie ou en Grand Est, mais un EDEC structurant à l'échelle nationale manquait encore. De nombreuses synergies sont possibles entre les orientations et les actions de cet EDEC et celles de la communauté BUS2 : sur la montée en compétence des professionnels (co-activité, la formation par le geste, etc.) ou encore sur la reconversion et les passerelles entre métiers. Des échanges spécifiques ont été menés pour enrichir les axes de travail de l'EDEC des propositions formulées par la Communauté BUS2, ce qui permettra leur mise en œuvre.

Il est également nécessaire que la coordination se matérialise à plusieurs échelles territoriales. Plusieurs autres opportunités peuvent faciliter l'intégration des propositions BUS2 dans les politiques locales et régionales, telles que les COP régionales dans le cadre de la territorialisation de la planification ou encore à l'échelle d'un bassin d'emploi.

³ Un EDEC est un accord annuel ou pluriannuel conclu entre l'État et une organisation professionnelle pour la mise en œuvre d'un plan d'actions visant à adapter le secteur concerné aux mutations économiques et sociales.



UN PROGRAMME POUR CONCRETISER LES ACTIONS BUS2 A L'ECHELLE DES TERRITOIRES : DEMARCHE A SUIVRE POUR LA SUITE

Compte tenu des besoins diffus du secteur du bâtiment dans les territoires, de la nécessité d'accompagner de manière adaptée les potentiels ménages, entreprises, collectivités, dans leurs projets de rénovation, et de la variété des compétences et des profils nécessaires, la prise en compte au niveau national des propositions de BUS2 est directement liée à leur mise en œuvre dans les bassins d'emploi. Pour cela, nous comptons poursuivre la dynamique engagée dans les 3 territoires pilotes avant de décliner cette démarche dans tous les territoires.

Phase 1 - à court terme : Poursuivre la dynamique engagée par les 3 territoires pilotes

Les trois territoires (Cambrésis, Cherbourg Cotentin et Aix-Marseille) ont, à partir de leur diagnostic, établi une liste d'actions qui s'appuient sur des bonnes pratiques locales et qui font écho aux propositions élaborées sur le plan national. Ainsi, les plans d'action locaux se structurent également autour des 3 axes opérationnels sur le marché de la construction neuve et de la rénovation, le recrutement, et la formation.

L'objectif est d'expérimenter sur les trois territoires BUS2 ainsi que sur celui de la Métropole Européenne de Lille (MEL) des ensembles d'actions repérées au niveau national lors des phases 1 et 2 de BUS 2, et des actions spécifiques au territoires afin de vérifier leur faisabilité, d'affiner les modalités de mise en œuvre et d'en mesurer les impacts.

Phase 2 - à moyen terme : Déclinaison de la dynamique BUS2 sur tous les bassins d'emploi en 2025

La mobilisation progressive de tous les bassins d'emploi pour que dans chacun d'eux soient élaborés puis s'engagent des plans d'actions concertés, sera réalisée avec deux approches possibles : l'une à dominante « bottom-up » et l'autre à dominante « top-down ».

Sur la base de l'expérimentation territoriale BUS2 (diagnostic et proposition d'action) et BUS2+1 an (mise en œuvre des actions) dans les territoires pilotes, un bilan permettra d'envisager et d'adapter la démarche à destination de l'ensemble des régions et des bassins d'emploi qui le souhaite à partir de 2025. Il permettra d'identifier :

- Les conditions de succès de ces actions ;
- Les profils des chargés de mission à recruter (fiches de postes) ;
- Les ressources budgétaires à rechercher (en plus des postes).

Cette déclinaison s'inspirera du cycle complet d'expérimentation des 3 territoires pilotes : diagnostic, propositions d'action, et mise en œuvre. La réalisation d'un diagnostic de ses besoins, tant du côté du marché que des emplois et de la formation est un point de départ non négligeable. L'expérience des 3 territoires pilotes accompagnés dans le cadre de BUS2 offre un retour d'expérience et des outils pour mettre en place un dialogue similaire entre les acteurs locaux du marché du bâtiment et ceux de l'emploi et de la formation, et animé par la collectivité.



CONCLUSION

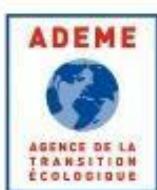
Les propositions de la Communauté BU2 valorisent les efforts entrepris par un grand nombre d'acteurs du secteur du bâtiment pour accélérer la transition écologique des chantiers, des métiers, du bâti existant comme des constructions neuves. Elles visent ainsi avant tout à renforcer et faire connaître des initiatives existantes et éprouvées, à les adapter et à massifier ces leviers d'action. Cette massification passe par l'instauration d'une collaboration pérenne entre les acteurs du bâtiment et de l'emploi et la formation, et cela à toutes les échelles.

Si ces actions élaborées conjointement ont comme horizon l'atteinte des objectifs d'atténuation, d'adaptation, d'économie des ressources, elles visent également :

- La diminution des obstacles à la rénovation des bâtiments résidentiels et tertiaires, publics et privés, en faisant mieux connaître des dispositifs financiers et techniques efficaces, en facilitant la collaboration et la mutualisation de moyens entre acteurs locaux, ainsi que l'élargissement de l'efficacité énergétique à l'efficacité environnementale par le développement des filières biosourcées et géosourcées, ainsi que celles du réemploi et de l'économie circulaire.
- L'épanouissement des professionnels du bâtiment en accompagnant davantage l'évolution de leur trajectoire, de l'insertion à la fin de carrière, et enfin, en valorisant davantage le sens de leur métier et les besoins de la société auxquels ces derniers répondent. Un changement d'imaginaire nécessaire pour redonner envie aux au plus grand nombre de s'engager sur le long terme : scolaires, jeunes et apprentis, demandeurs d'emploi, femmes, étrangers, etc.
- La dotation de notre pays de suffisamment d'entreprises compétentes et formées pour répondre aux enjeux environnementaux de la filière. Le secteur de la construction a toujours constitué un pôle important de l'industrie française, le gigantesque chantier de la rénovation énergétique qui se présente doit être l'occasion de continuer à maintenir ce rôle essentiel.

Pour une partie des actions proposées, tant au niveau national qu'au niveau local, des porteurs de projet et des financements ont été identifiés, ou sont du moins en cours de finalisation.

Mais pour les autres, un soutien des autorités nationales, régionales ou locales sera indispensable pour pouvoir les mettre en œuvre. C'est pourquoi, pendant toute la durée du projet, des échanges ont eu lieu avec les ministères en charge de la transition énergétique et du travail afin de pouvoir inscrire les propositions de BUS2 dans les programmes nationaux qui visent à atteindre les objectifs 2030.



L'ADEME EN BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation



ALLIANCE VILLES EMPLOI EN BREF

Créeée en 1993, Alliance Villes Emploi est le réseau national des collectivités territoriales investies sur les questions d'insertion, d'emploi et de développement économique. Elle réunit plus de 200 élus locaux de toutes couleurs politiques, rassemblés autour de la conviction que c'est à l'échelle des territoires, bassins de vie et d'emploi que se situe le niveau d'intervention pertinent.

À ce titre, l'association fédère les outils et dispositifs déployés par ses adhérents, en particulier les Maisons de l'Emploi (MDE) et les Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), et elle anime le réseau des facilitateurs de la clause sociale d'insertion.



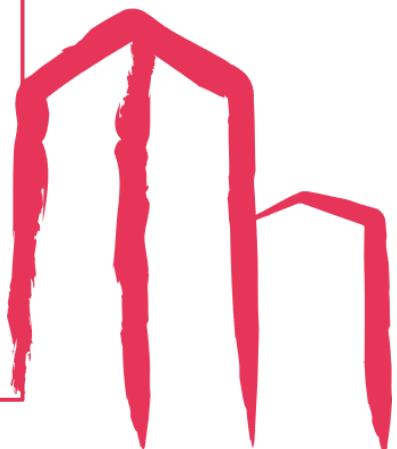
#emplois #métiers #formations

RÉSUMÉ

La communauté BUS2 propose 17 actions nationales à envergure territoriale pour répondre aux besoins de rénovations performantes et aux défis auxquels est confronté le secteur du bâtiment : diminution progressive du nombre de professionnels dû entre autres aux départs à la retraite, tensions au recrutement pour répondre aux marchés, intégration dans les qualifications et les formations des enjeux énergétiques et écologiques du bâtiment, coordination des métiers et des savoir-faire, notamment sur les chantiers.

Les 17 propositions d'actions sont le fruit d'une concertation élargie en ateliers collaboratifs entre acteurs de la filière du bâtiment, de l'emploi et de la formation.

A partir des 3 axes stratégiques, les territoires pilotes ont aussi défini un plan d'action adapté à leurs besoins.



Cofinancé par
l'Union européenne



Les points de vue et opinions exprimés sont toutefois ceux de l'auteur ou des auteurs uniquement et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou du CINEA. Ni l'Union européenne ni l'autorité subventionnaire ne peuvent en être tenues responsables.